Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

FRANCE – La coopérative Terrena, poussée par ses adhérents, ne commercialisera pas d'OGM

Par Christophe NOISETTE

Publié le 06/03/2008, modifié le 09/03/2026

Terrena, l'une des plus importantes coopératives françaises, notamment propriétaire des marques Douce France et Paysan Breton, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de trois milliards d'euros, avait, en 2007, cultivé 35 hectares de semences Mon810 dans le Maine et Loire, qui avaient été en grande partie (27 ha) détruits par les Faucheurs Volontaires. Cet engagement de Terrena dans la production de PGM avait alors divisé ses adhérents. Ainsi, en janvier 2008, la direction a souhaité résoudre cette crise de confiance et connaître l'opinion de ses agriculteurs sur les OGM, les pesticides et les conclusions du Grenelle. Un questionnaire a été envoyé à chacun d'entre eux et 34 débats ont été conduits en Poitou-Charentes, Pays de la Loire et Bretagne [1]. Et, au final, le 5 mars 2008, les dirigeants de Terrena annonçaient que la coopérative "décide de ne pas commercialiser de semences OGM à ses adhérents en 2008 et 2009, même si la loi l'autorise, et de renouveler cet engagement au-delà si les conditions d'une cohabitation pacifiée de ces cultures avec le reste de l'agriculture ne sont pas réunies. Compte tenu de ces décisions, Terrena restitue les semences récoltées en 2007 aux obtenteurs, en contrepartie d'un engagement de ces obtenteurs de ne pas les commercialiser en France" [2].
Cette position symbolique masque cependant une réalité plus complexe et plus diversifiée. Tout d'abord, seuls 3100 (soit 12%) des 26 000 adhérents ont répondu à l'enquête interne. Sur le principe général, seul 42% des interrogés "refusent absolument le principe d'utiliser les OGM", 37% "ne refusent pas le principe mais n'en voient pas l'utilité sur leur exploitation" et 20% se disent "prêts à semer des OGM si la loi les y autorise". Terrena conclut donc dans son dossier de presse : "57% des adhérents de Terrena ne rejettent pas le principe des OGM sur leurs exploitations". Ensuite, 66% d'entre eux estiment que les cultures GM ne constituent pas une réponse à la demande croissante de produits agricoles et ils sont 54% à penser qu'elles représentent un danger pour la diversité des filières et des modes de production. Enfin, 61% sont favorables au maintien du moratoire sur les OGM, "le temps que les recherches avancent". Autre point : 70% des adhérents souhaitent maintenir un approvisionnement en soja non OGM pour la nutrition animale. Et donc "Terrena décide de maintenir autant qu'il sera possible et aussi longtemps que l'offre existera dans les pays producteurs, une offre en soja non OGM pour la nutrition animale". Cependant, pas question d'abandonner complètement les OGM. Ainsi, Terrena a décidé de " mettre en place une veille technologique active sur l'ensemble des recherches dans le domaine des biotechnologies, [...] et d'établir des partenariats en France dans le domaine de la recherche avec les instituts de recherche publics et les entreprises de façon à ne pas « décrocher » des

technologies qui pourraient être demain déterminantes en matière de compétitivité des entreprises et des exploitations agricoles".

Une troisième voie ?

Plus largement, comme le souligne Marcel Placet, vice-président de la coopérative, "on ne peut pas continuer à produire comme on le faisait hier". "Une troisième voie, entre le productivisme et l'agriculture respectueuse des écosystèmes, s'ouvre devant nous", a expliqué Alain Guillemin, directeur général de Terrena. "Cette ère nouvelle est celle de l'agriculture écologiquement intensive", conclut-il, fort des 54% d'agriculteurs "très favorables" à ce que la coopérative leur propose des solutions alternatives à ces engrais. S'agit-il de ménager la chèvre transgénique et le chou biologique ? C'est ce qu'on peut supposer quand on lit : "Terrena créera une commission agriculture biologique [...]. La création d'une commission bio au sein d'une coopérative polyvalente sera une première en France. Terrena réalisera des essais culturaux en agriculture biologique [...] et développera une démarche commerciale complémentaire des débouchés actuels vers la restauration hors domicile. Enfin Terrena engagera des travaux de recherche dans tous les domaines nécessaires pour inventer des solutions de demain qui ne reposent pas exclusivement sur des intrants (engrais phytos, etc.)". L'enjeu est d'importance pour Terrena qui veut développer les filières bio (actuellement 1,2 % du chiffre d'affaires). Première mesure concrète : Terrena s'est engagée à faire réduire la quantité de produits phytosanitaires utilisés par ses adhérents, en supprimant par exemple l'intéressement de ses commerciaux sur le volume de produits vendus.

[1] http://www.terrena.fr/communique_pr...

[2] Communiqué de presse de Terrena, 6 mars 2008, http://www.terrena.fr/communique_pr...

Adresse de cet article : https://infogm.org/france-la-cooperative-terrena-poussee-par-ses-adherents-ne-commercialisera-pas-dogm/